

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CEYZERIAT DU 17 avril 2025

N° 47

Ordre du jour joint à la convocation.

→ Approbation du compte-rendu du 27 mars 2025.

→ Désignation d'un secrétaire de séance.

L'an deux mil vingt-cinq, le 17 avril 2025 à 20h00, le conseil municipal de la commune de Ceyzériat s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de monsieur Jean-Yves FLOCHON, Maire.

Présents : M FLOCHON Jean-Yves Maire, M POMMERUEL Christian, Mme TAVEL Cécile, Mme FRANCK Isabelle, Mme TRENTESAUX Claudine, M CARTE Claude, M CARMINATI Alexandre adjoints.

Mmes FROMENT Josette, POLIZZI Sylvie, PONCETY Claire, NAGA Cécile, Mrs BRANCHE Pascal, JARNET Ludovic, BOURGIER Jean-Jacques, RICHONNIER Romuald, PIVET Sylvain, DUSSURGET Jean.

Excusés : Mme BAILLY Delphine, Mme ECOCHARD Laurence, Mme MICHAUD Gaëlle, M THEVENARD Sébastien, M BERTEAUX Pascal.

Absente : Mme PERROT Isabelle.

Mme ECOCHARD Laurence a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M RICHONNIER Romuald

Mme MICHAUD Gaëlle a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mme TRENTESAUX Claudine

M THEVENARD Sébastien a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M JARNET Ludovic

Mme BAILLY Delphine a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M PIVET Sylvain

M BERTHEAUX Pascal a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M POMMERUEL Christian

Il est procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à la nomination d'une secrétaire de séance : Monsieur Alexandre CARMINATI est nommé secrétaire de séance.

I – Finances, Personnel Communal, Communauté d'agglomération, Communication (J.Y. FLOCHON)

1.1. Nomination de l'Esplanade Joseph Rostagni (délibération N° 2025-24)

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il convient de délibérer pour officialiser le nom de la place se situant entre le Centre festif et l'îlot Bouvard.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

-décide de nommer la place entre le centre festif et l'îlot Bouvard « Place Joseph ROSTAGNI »

-précise que cette place a une superficie de 460m²

-cette place sera inscrite au tableau des voies communales.

1.2. Demande de subvention pour l'aménagement d'une voie douce. (délibération N°2025-26)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de voie douce intercommunale reliant Coligny à Ceyzériat. La commune s'est engagée dans un groupement de commande avec la commune de Jasseron pour mener les études relatives aux tronçons les concernant respectivement.

Le budget prévisionnel global de l'opération pour la partie travaux est estimé à 535 000,00 € HT.

Monsieur le Maire indique que pour mettre en œuvre ce projet, la commune souhaite déposer des demandes d'aide financière auprès de l'Etat (Fond vert), du Conseil Départemental et de Grand Bourg Agglomération pour les travaux et de la Banque des Territoires et de l'ADEME pour les frais d'études.

II – Finances, Bâtiments (C. CARTE)

2.1 Travaux de construction d'une salle des familles. Attribution des marchés de travaux (délibération N° 2025/25)

Monsieur le Maire rappelle qu'une procédure de consultation des entreprises a été lancée concernant les travaux de construction d'une salle des familles

La consultation était divisée en 10 lots.

La date limite de remise des offres était le 21/03/2025 à 12 H 00.

L'analyse des offres a été effectuée conformément aux critères affichés dans le règlement de la consultation et rappelés ci-après, 60 % pour le prix et 40% pour la valeur technique

L'offre recevant la note globale la plus haute sera déclarée comme l'offre économiquement la plus avantageuse.

55 entreprises ont répondu pour l'ensemble des 10 lots

Au vu du rapport d'analyse des offres présenté par l'équipe de Maîtrise d'œuvre représentée par DOSSE ARCHITECTES le mandataire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Sur la base de ces éléments, vu le rapport d'analyse des offres,

Décide d'attribuer les marchés comme suit :

- Lot 1 – TERRASSEMENTS – VRD – AMENAGEMENTS EXTERIEURS à l'entreprise FONTENAT pour un montant de 289 499,95 € HT

- Lot 2 – MACONNERIE – GROS-ŒUVRE à l'entreprise GALLE pour un montant de 224 263,50 € HT

- Lot 3 – MOB – CHARPENTE BOIS – FACADES – ETHANCHEITE à l'entreprise GIROD MORETTI pour un montant de 497 000,00 € HT

- Lot 4 – MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES BOIS à l'entreprise GIROD MORETTI pour un montant de 153 000,00 € HT

- Lot 5 – METALLERIE – SERRURERIE à l'entreprise PERRAUD pour un montant de 29 547,00 € HT

- Lot 6 – ISOLATION – PLATRERIE – PEINTURE à l'entreprise CURT pour un montant de 82 446,00 € HT

- Lot 7 – PLAFONDS SUSPENDUS à l'entreprise MCP pour un montant de 14 934,50 € HT y comprise PSE qui est retenue

- Lot 8 – CHAPE – CARRELAGE – FAIENCES à l'entreprise TRONTIN pour un montant de 56 761,50 € HT
- Lot 9 – PLOMBERIE – SANITAIRE – CHAUFFAGE – VENTILATION – RAFRAICHISSEMENT à l'entreprise JUILLARD CHAUFFAGE un montant de 222 138,82 € HT
- Lot 10 – ELECTRICITE – COURANTS FAIBLES à l'entreprise NEVEU un montant de 49 500,00 € HT

2.2 Compte rendu de la commission travaux

La commission s'est réunie le mercredi 16/04 avec pour objet principal le détail de l'attribution des offres. A été aussi validé la réfection du toit terrasse de la garderie périscolaire qui sera effectué par l'entreprise DAZY pour un montant de 26 682.78€ TTC ainsi que les travaux pour l'alimentation du panneau tactile annonces légales qui sera posé par l'entreprise CREADIODES mi mai.

2.3 Entretien du terrain de foot

Comme proposé au budget primitif, la commune réactive un entretien d'amélioration du terrain de football. L'entreprise Rochet effectuera donc en 2025 la fertilisation classique par apport d'engrais en deux passes et un désherbage sélectif pour un montant de 2300 € HT, mais aussi un programme de rénovation par décompactage, sablage et re-semis pour un montant de 6600€ HT permettant de conserver une souplesse du terrain.

2.4 Présentation par l'ONF du plan d'aménagement de la forêt communale.

Monsieur le maire a ouvert la séance en accueillant deux représentants de l'Office national des forêts, messieurs Ducrozet et Benacchio, ainsi que les membres de la commission forêt, placée sous la conduite de Claude Carte. L'objet de cette rencontre était de débattre du futur plan de gestion de la forêt communale pour les vingt années à venir.

Monsieur Carte en charge de la forêt a profité de cette présentation pour remercier Monsieur Ducrozet, agent patrimonial de l'ONF, qui a en charge la gestion de notre forêt communale qui s'étend pour rappel sur 3 communes : Ceyzeriat, Jasseron et Ramasse pour une surface totale de 256ha

Son expertise, ses conseils et parfois ses rappels à la règle sont très appréciés de la commission forêt et de ses trois garants.

Monsieur Carte a également remercié la commission et surtout les membres actifs extérieurs du conseil municipal qui ont toujours été présents pour préparer les campagnes annuelles d'affouage.

Il a remercié plus particulièrement Monsieur Blanchard, membre de la commission et garant qui souvent, en lien direct avec Monsieur Ducrozet, facilite la gestion de notre forêt, mettant aussi à disposition son matériel personnel et qui connaît parfaitement l'ensemble des parcelles et leur contenu.

Les échanges ont mis en avant la volonté de préserver la multifonctionnalité de ces espaces, dévolus pour des usages très divers. « Tous les utilisateurs sont les bienvenus, a précisé l'adjoint au maire et responsable de la forêt, dès lors qu'ils en respectent les règles : chasseurs, ramasseurs de champignon, randonneurs ou vététistes ; il y a de la place pour tout le monde. Mais nous devons aussi préserver une part d'exploitation forestière, nécessaire à la préservation de ce patrimoine. »

Dans ce domaine, la continuité d'une gestion raisonnée sera préservée. Les coupes blanches restent bannies, mais l'érosion toujours plus forte du nombre d'affouagistes constitue une des inquiétudes. « Faute d'un nombre suffisant, le recours à des éclaircies mécanisées n'est

pas à exclure, a indiqué Loïc Ducrozet. Cela d'autant plus que la demande en plaquettes forestière reste soutenue sur le plan local. »

L'autre sujet de discussion a été celui du réchauffement climatique. Le mode de gestion limite les replantations, mais celles-ci peuvent néanmoins être nécessaires sur certains secteurs. Se posera alors la question du choix des espèces, avec la possible implantation d'espèces moins traditionnelles pour les forêts de Bresse et du Revermont, où le chêne s'est toujours taillé la place principale. Pour l'ONF, il s'agira à chaque fois d'une forme d'un pari sur l'avenir, mais avec toujours comme ambition de valoriser en premier lieu la régénération naturelle.

La discussion a été plus soutenue sur la question de la gestion de l'eau, où une rupture plus forte avec le passé est proposée, comme l'a expliqué Claude Carte : « Les années 2022 et 2023 ont été préoccupantes. Elles nous montrent la pertinence de garder l'eau en forêt et de limiter les écoulements. » Reste à rendre compatible cette politique avec celle de l'entretien des principales voies forestières, où l'entretien des fossés reste malgré tout nécessaire. C'est en tout cas la voie du compromis qui a été retenue, avec pour garantie la qualité des relations nouées avec les agents de l'ONF, véritables partenaires de la préservation de ces forts enjeux forestiers.

III – Travaux, voirie, sécurité (Alex CARMINATI)

3.1 Travaux en cours

Le Maire-adjoint en charge des travaux, Monsieur Alexandre Carminati, a fait le point sur le chantier de l'avenue du Revermont.

Concernant les espaces verts le choix des essences se fera courant juillet pour une plantation à l'automne.

L'engazonnement sera réalisé fin mai.

L'étanchéité des bassins des Métras et des Billets sera refaite.

IV – Urbanisme (C. POMMERUEL)

4.1 Commission urbanisme du 14 avril

Permis de construire

Demande en date du 06 mars 2025 de Samy CHIVAL

Sur un terrain situé 18 avenue du Revermont

Parcelle(s) N° 254 & 253 Section AM située(s) en zone UAc & UB

D'une superficie totale de 1201 m²

Pour surélévation maison - aménagement comble de 50 m² - 2 ouvertures pour puits de lumière - création porte à la place d'une fenêtre

Demande en date du 17 mars 2025 de SCI CASADA

Sur un terrain situé Les Plans

Parcelle(s) N° 173 & 174 Section ZA située(s) en zone UX'

D'une superficie totale de 1738 m²

Pour construction d'un bâtiment artisanal

Demande en date du 18 mars 2025 de Maxence CATHERIN

Sur un terrain situé 180 chemin de la Grande Fontaine

Parcelle(s) N° 139 & 141 Section AI située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1225 m²
Pour création d'une piscine avec poolhouse et création d'un garage en annexe

Permis de construire modificatif

Demande en date du 21 février 2025 de SCI CSL IMMO
Sur un terrain situé 13 rue Jean Jaurès
Parcelle(s) N° 295 & 971 Section AL située(s) en zone UAa
D'une superficie totale de 104 m²
Pour réhabilitation d'une maison de village

Déclarations préalables

Demande en date du 19 février 2025 de Benoît FION
Sur un terrain situé 270 chemin de la Bartelière
Parcelle(s) N° 748, 587 & 518 Section AL située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1345 m²
Pour édification d'une piscine

Demande en date du 22 février 2025 de Guillaume BEREZIAT
Sur un terrain situé 16 bis rue Pierre de Coubertin
Parcelle(s) N° 640 Section AB située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1170 m²
Pour installation de panneaux photovoltaïques en sur-imposition de toiture

Demande en date du 26 février 2025 de Sébastien THEVENARD
Sur un terrain situé 266 route du Relais
Parcelle(s) N° 1872 & 1873 Section C située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 999 m²
Pour construction d'un abri bois

Demande en date du 27 février 2025 de SILISUN
Sur un terrain situé 7 chemin de la Combe
Parcelle(s) N° 566 Section AB située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1347 m²
Pour installation de panneaux photovoltaïques en sur-imposition de toiture

Demande en date du 27 février 2025 de Sophie AROUD
Sur un terrain situé 279 rue du Général Leschère
Parcelle(s) N° 288 Section AH située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 602 m²
Pour édification d'une piscine

Demande en date du 03 mars 2025 de Lilian MARTIN
Sur un terrain situé 144 ZA de Domagne
Parcelle(s) N° 1933 Section A située(s) en zone UXd
D'une superficie totale de 2800 m²
Pour installation de panneaux photovoltaïques en sur-imposition de toiture

Demande en date du 04 mars 2025 de Romain CHASSE
Sur un terrain situé 29 allée des Collégiens
Parcelle(s) N° 886 Section AM située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1258 m²

Pour installation de panneaux photovoltaïques en sur-imposition de toiture

Demande en date du 05 mars 2025 de Alain CHABANOIS

Sur un terrain situé 2 place du Mont July

Parcelle(s) N° 73 & 74 Section AH située(s) en zone UAa

D'une superficie totale de 483 m²

Pour pose d'une clôture en limite séparative

Demande en date du 06 mars 2025 de CAP SOLEIL-CSE

Sur un terrain situé 75 chemin de la Treille

Parcelle(s) N° 526 Section AK située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 599 m²

Pour installation de panneaux photovoltaïques en sur-imposition de toiture

Demande en date du 10 mars 2025 de Maryline DUC

Sur un terrain situé 19 rue Joseph Bernier

Parcelle(s) N° 248 Section AL située(s) en zone UAc

D'une superficie totale de 84 m²

Pour changement d'ouvertures. Installation d'une grille de défense porte d'entrée et fenêtre RDC

Demande en date du 15 mars 2025 de Damien PEINET

Sur un terrain situé 25 rue Samuel Guichenon

Parcelle(s) N° 2032 & 2009 Section A située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 810 m²

Pour édification d'une piscine

Demande en date du 17 mars 2025 de Samir MANA

Sur un terrain situé 397 route de Tréconnas

Parcelle(s) N° 729 & 736 Section AB située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 977 m²

Pour pose d'un abri de jardin en résine

Demande en date du 17 mars 2025 de Pascal BREVET

Sur un terrain situé 24 allée de la Marcellière

Parcelle(s) N° 269 Section AI située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 600 m²

Pour installation de panneaux photovoltaïques en sur-imposition de toiture

Demande en date du 18 mars 2025 de Gilles CHICHOUX

Sur un terrain situé 542 route de Tréconnas

Parcelle(s) N° 163 & 349 Section AC située(s) en zone UAa

D'une superficie totale de 1736 m²

Pour construction d'une piscine

Demande en date du 19 mars 2025 de GLOBE ENERGY

Sur un terrain situé 27 rue des Lys

Parcelle(s) N° 553 Section AM située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 840 m²

Pour installation de panneaux photovoltaïques en sur-imposition de toiture

Demande en date du 20 mars 2025 de Antoine MINNITI

Sur un terrain situé 22 allée de la Marcellière

Parcelle(s) N° 304 Section AI située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 1007 m²
Pour remplacement d'une clôture existante

Demande en date du 21 mars 2025 de Edith BUATHIER
Sur un terrain situé 247 allée des Biches
Parcelle(s) N° 423 Section AC située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 819 m²
Pour fermeture d'un terrasse couverte

Demande en date du 23 mars 2025 de Martine PAGELOT-CORNATON
Sur un terrain situé 4 allée de la Marcellière
Parcelle(s) N° 246 Section AI située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 648 m²
Pour rénovation des volets de la maison d'habitation

Demande en date du 26 mars 2025 de ARRIVELEC
Sur un terrain situé 6 allée des Sorbiers
Parcelle(s) N° 380 Section AB située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 819 m²
Pour installation de panneaux photovoltaïques en sur-imposition de toiture

Demande en date du 02 avril 2025 de Lou GIROUD-MERLE
Sur un terrain situé 1031 route des Soudanières
Parcelle(s) N° 76 Section AC située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 3335 m²
Pour installation de panneaux photovoltaïques en sur-imposition de toiture

Déclarations d'intention d'aliéner

Demande en date du 17 mars 2025 de SCP MATHIEU PONS
Sur un terrain situé 39 rue des Arums
Parcelle(s) N° 570 Section AM située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 748 m²
VENTE LA PIETRA / JOSSERAND _ LEMOINE

Demande en date du 24 mars 2025 de SCP MATHIEU PONS
Sur un terrain situé 20 chemin des Billets
Parcelle(s) N° 55 Section AK située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 72 m²
VENTE ALLOUCHE / MARECHAL

Demande en date du 24 mars 2025 de SCP MATHIEU PONS
Sur un terrain situé 20 chemin des Billets
Parcelle(s) N° 193 Section AL située(s) en zone UAc
D'une superficie totale de 36 m²
VENTE ALLOUCHE / MARECHAL

Demande en date du 28 mars 2025 de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé 1 rue de l'Eglise
Parcelle(s) N° 329 Section AL située(s) en zone UA
D'une superficie totale de 210 m²
VENTE DALLARD / SAS HOLDING GM

Demande en date du 28 mars 2025 de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé 1 rue de l'Eglise
Parcelle(s) N° 330 Section AL située(s) en zone UA
D'une superficie totale de 147 m²
VENTE DALLARD / SAS HOLDING GM

Demande en date du 04 avril 2025 de Maître Julie EUZIERE
Sur un terrain situé 10 rue François Bobillier
Parcelle(s) N° 2047 Section A située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 558 m²
VENTE RECCHI / LAUGIER – BERSOT

V – Vie Scolaire et périscolaire (C. TRENTESAUX)

5.1 Conseils d'école maternelle et primaire

Ecole maternelle

Le projet pédagogique de l'année est un projet théâtre animé par Virginie Turquois. Ce projet donne lieu à des spectacles qui ont lieu le jeudi 17/04 pour les classes d'Audrey Assouly et de Sophie Masure et le vendredi 18/04 pour les classes d'Angéline Poncet et Steven Olivier au centre festif.

Effectifs : les enfants nés en 2022 feront leur rentrée en septembre. Les inscriptions ont commencé.

Médecine scolaire : tous les enfants de petite section ont été vus par une orthoptiste. Les enfants de moyenne section sont suivis par un membre de la médecine scolaire pour un dépistage sensoriel (vue, ouïe, audition). Les enfants de grande section sur demande de l'enseignant et avec accord des parents peuvent rencontrer l'infirmière scolaire.

Beaucoup de questions des parents sur les programmes concernant l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité.

Questions également des parents pour connaître les sources d'approvisionnement de la cantine. Pour information, il existe un site appelé « ma cantine.fr » qui est en cours de réalisation.

Sur le plan sécurité aux abords du parking « Salette » le policier municipal a été présent tous les matins de la semaine du 24 au 28 mars pour informer les parents et veiller à la sécurité et aux incivilités.

Les panneaux zone « non-fumeur » seront installés très prochainement.

Le projet « réaménagement de végétalisation » de la cour de récréation avance bien : il y'a eu plusieurs réunions avec les membres de la commission, les enseignants, l'architecte et le paysagiste. Plusieurs propositions ont été étudiées. Le projet « patio » a pour l'instant été retenu. Il sera présenté lors du conseil de Mai.

Ecole élémentaire

Les effectifs évoluent : 207 élèves annoncés pour la rentrée 2025 contre 197 à la rentrée précédente.

Les exercices de mise en sécurité se sont bien déroulés comme en maternelle d'ailleurs.

Les élèves de CM2 iront découvrir le collège prochainement.

Une grille d'auto-évaluation sur « le bien-être de l'enfant à l'école » a été complétée par les enfants de CP et CE1. En incluant le questionnaire de début de l'année des CE2 et CM on arrive à la conclusion suivante : 50,5% des élèves se sentent très bien ; 24,5% se sentent bien ; 16% se sentent assez bien et 9% pas bien.

Les délégués des élèves travaillent avec les enseignants référents pour trouver des améliorations et travaillent sur le projet d'école « différents et solidaires », le projet s'articule sur des actions concrètes comme : vivre ensemble dans la cour avec la rédaction d'un règlement ; après 2 infractions les élèves ont choisi comme sanction, une interdiction de terrain pendant une semaine !

Une restitution du projet musical toujours sur le thème « différents et solidaires » aura lieu les 3 et 12 Juin.

Le réaménagement de l'escalier qui descend vers le parking Salette a été demandé. Un devis a été sollicité auprès des entreprises.

Selon la loi Blanquer de juillet 2019 les 2 écoles ont été évaluées. Cette évaluation a lieu tous les 5 ans.

L'équipe d'évaluateurs est composée de la conseillère pédagogique, du chef de service de la formation continue, du conseiller départemental de la formation arts visuels et de l'inspecteur de l'éducation nationale. Cette équipe a réalisé des entretiens collectifs ou individuels les 15 et 17 avril avec les directeurs les enseignants les ATSEM, les AESH, les élèves, les représentants de parents d'élèves et les élus. Un rapport sera envoyé après les vacances de Pâques.

(évaluation sur les apprentissages le suivi des élèves, l'enseignement, le climat scolaire le fonctionnement de l'école et l'école dans son fonctionnement institutionnel et partenarial).

VI– Sport -Action Sociale (C.TAVEL)

6.1 Association sportive du collège : demande de subvention (délibération N° 2025/27)

Madame Tavel informe le Conseil municipal que deux élèves de l'association sportive du collège ont été sélectionnés aux championnats de France de Raid.

Une demande de subvention exceptionnelle est sollicitée auprès de la commune pour couvrir les frais de location de mini bus pour accompagner les élèves aux championnats.

Le conseil municipal, décide d'octroyer au foyer socio-éducatif pour l'association sportive du collège Lucie Aubrac une subvention exceptionnelle de 300 €.

VII – Associations culturelles, actions patrimoniales, événementiel (I.FRANCK)

7.1 Assemblée générale de la Grappe d'Or du 11/03/2025

Les membres de l'association se sont réunis nombreux pour participer à l'assemblée générale. Monsieur Christian Pommeruel Vice-Président a présenté le rapport d'activités 2024 avec une reprise normale des activités et la participation à plusieurs manifestations extérieures et des instants de convivialité chers à la Grappe d'Or. La Grappe d'Or c'est bien sûr l'organisation et l'animation de la journée de la Grand Margot avec un public toujours aussi nombreux mais c'est aussi une action en lien avec leur objet social avec la distribution des colis de Pâques qui a lieu en ce moment même. Seul bémol de l'année, l'annulation de la balade des Cavets, la météo défavorable ayant découragé les participants

Le bilan financier est cependant positif puisque excédentaire de 2617.41 € malgré l'annulation de la balade des Cavets et des recettes de buvette moindres. Il est cependant à nuancer car il tient compte d'une régularisation de VICAT de 478.01 € au titre de 2023 et du versement des droits de place des forains pour 2023.

L'association remercie le comité d'initiative pour sa participation matérielle pour l'installation technique lors de la Grand Margot, les quartiers et associations qui ont participé

activement à la réussite de cette journée ainsi que la Commune qui a pris en charge la sonorisation de l'évènement

Pour 2025 la Grappe d'Or reconduit la fête de la Grand Margot sur la seule journée du dimanche avec pour objectif d'animer la matinée avec une activité complémentaire. L'association recherche également sa future Reine des vendanges et engage une réflexion sur la confection d'une bannière et toujours le renouvellement des tenues de ses membres. De nombreuses sorties et manifestations sont à venir comme la balade des Cavets prévues le 07 juin prochain

7.2 Assemblée Générale de l'Association Astronomique de l'Ain du 15/03/2025.

90 % des membres de l'association étaient présents lors de l'Assemblée Générale. Le président Jean-Claude Alléhaux a présenté le rapport moral 2024 avec de nombreuses actions :

- Réception d'un groupe d'enfants handicapés à l'observatoire
- Réception des enseignants du Lycée Lalande
- Participation à la manifestation CEYZÉ 1900
- On the Moon Again le 13/06 et 15/06
- La Nuit des Etoiles en août avec plus de 300 visiteurs sur le site de l'observatoire
- La balade aux étoiles avec l'accueil de jeunes dans le Jura
- Participation au forum des associations
- 4 ateliers découverte au Parc des Oiseaux de Villars les Dombes
- Fête de la science à Bourg en Bresse
- Permanence d'accueil à l'observatoire tous les 1ers samedis du mois
- Formation à l'utilisation d'un appareil astronomique

Le rapport financier est positif avec 1347.80 € de bénéfices, les principales recettes restent les cotisations pour 1605 € et les manifestations pour 688 €.

Les projets pour 2025 restent nombreux. L'association poursuit la rénovation de l'observatoire et engage en 2025 des travaux de remise aux normes de l'installation électrique. Elle remercie la commune pour son soutien financier. L'association continue également les travaux de peinture de la coupole.

Un gros investissement est également prévu avec l'achat d'un télescope électronique SEESTAR + une tablette pour un montant de 2700 € : c'est une dépense importante mais indispensable pour continuer à évoluer et proposer des présentations de grands qualités et accessibles au public. Le budget prévisionnel est donc à – 2533 € compensé par l'avoir en livret actuellement de 6197 €

L'association prévoit également de déposer de nouveaux statuts leur permettant d'être conforme à la législation fiscale pour être reconnu d'utilité publique permettant ainsi aux donateurs de défiscaliser leurs dons

Les permanences à l'observatoire du samedi sont reconduites ainsi que la plupart des animations annuelles dont la Nuit des Etoiles le 1er août.

L'association réfléchit également à 2026 afin de fêter dignement ses 60 ans d'existence !

2 postes étaient à pourvoir au CA André Dumont et Lucas Maizeray se sont présentés et ont été élus à l'unanimité

La réunion s'est terminée avec le verre de l'amitié

7.3 Assemblée Générale de l'association Melodifolizz du 15/04/2025

L'assemblée générale s'est déroulée en présence de peu de membres de l'association qui compte 35 adhérents. La présidente Eva Tzanis a débuté la réunion par la présentation du rapport moral et d'activités ainsi que le rappel des objectifs de l'association :

- Promouvoir la musique pour dynamiser et faire vivre le territoire avec une priorité pour les artistes locaux que l'association s'attache à promouvoir comme l'artiste CEIL qui a fait la 1ère partie du Tribute SANSON.
- Travailler en partenariat avec d'autres associations locales.
- Rendre les concerts accessibles financièrement à tous en proposant des tarifs modestes et des préférentiels pour les plus jeunes.
- Les ateliers Voix mensuels organisés de janvier à juin ont rencontré un vif succès, ils se sont terminés par un atelier collectif le 07/06 et une karaoké party sous la halle des chartreux où plus de 100 personnes étaient venues chanter avec Rémi PALMIERI au clavier.
- Le concert d'ESTEBAN et BAPTISTE organisé le 19/10 à la Cave des Chartreux a également rencontré son public et affiché complet.
- Le spectacle « le petite crucq » du 16/11 a eu plus de difficulté à convaincre.

La présidente conclut en remerciant les bénévoles et adhérents ainsi que le comité d'initiative pour leur aide et mobilisation lors des manifestations

Les projets 2025 ont débuté par le concert TRIBUTE SANSON et CIEL en 1ère partie le 16/03 au centre festif, un début de programmation 2025 réussi avec un public nombreux et conquis par la qualité des 2 prestations.

Les ateliers Voix sont reconduits avec une journée collective le 08 mai pour préparer la soirée KARAOKE du 27 juin à la Halle des Chartreux.

Un concert aura lieu également le 17 mai au centre festif avec le groupe LNK qui présentera un spectacle FUNK/SOUL/ POP.

Le rapport financier 2024 présente un déficit de 707.08 €. L'association n'a reçu aucune subvention en 2024 puis qu'elle avait perçu en 2023 l'aide versée habituellement pour la biennale versée tous les 2 ans. Les membres sont donc allés chercher du financement ailleurs en vendant notamment des encarts publicitaires sur leur programme de concert, ce qui leur a rapporté 610 €. Le plus gros poste de dépenses reste le cachet des artistes qui représente 4848.44€ sur 6806.20€ de charges. L'association n'est cependant pas en danger puisqu'elle possède 13 208€ en réserves cumulées. Mme Franck a encouragé MELODIFOLIZ à continuer sa réflexion pour trouver d'autres sources de financement en dehors des subventions pour pouvoir poursuivre leur programmation culturelle.

IX – Questions diverses

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 22 mai à 20h00.

Le Maire

Les Adjointes

Les Conseillers